ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Pas-de-Calais

DIRECTION DES SERVICES
DEPARTEMENTAUX DU PAS DE CALAIS DP A3-B2
Dossier suivi par : Mélanie WEIRAUCH, gestionnaire ;
03.21.23.82.39

DEMANDE DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL DE DROIT
ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

NOM	**NOM de jeune fille**
PRENOM	**Date de naissance**
Circonscription	N° de téléphone personnel :
Position et /ou affectation en 2025/2026 (commune,- école)	Titulaire du poste : □ OUI □ NON
Fonction / spécialité (adjoint, adjoint spécialisé, ZIL, TRS, chargé de classe unique)	Participation au mouvement départemental : □ OUI □ NON demande d'exeat rentrée 2026 : □ OUI □ NON

Sollicite un temps partiel dans le cadre d'une retraite progressive : □

Sollicite l'autorisation d'exercer à temps partiel de droit à compter du 01/09/2026 et pour la durée de l'année scolaire
□ Pour élever un enfant de moins de 3 ans (joindre l'acte de naissance) ou un enfant adopté arrivé dans mon foyer depuis moins de 3 ans
□ **à compter du 01/09/2026**
□ à l'issue de mon congé de maternité, paternité, d'adoption, de congé parental, d'accueil de l'enfant, le.....
au 3ème anniversaire, je désire: □ reprendre à temps complet.
□ prolonger à temps partiel sur autorisation pour la même quotité à/c du…….

□ pour donner des soins (fournir obligatoirement un certificat médical)
□ pour handicap, bénéficiaire de l'obligation d'emploi (joindre les justificatifs)

POUR LES ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE

- Sur un rythme hebdomadaire : (cocher la case correspondante) **Jour(s) libéré(s) souhaité(s)* : ……...**
Quotité de service **souhaitée** :
□ **50%**
□ **75%* ou 1 jour/semaine***(*ces quotités résulteront de l'organisation du service)
□ **1 jour ½** * A défaut d'obtenir la quotité de 1 jour1/2, je souhaite la quotité de repli suivante : □ 75 % □ 50 %
□ **80 %**** (** accordé au cas par cas, en fonction des contraintes de services)

L'organisation du service est arrêtée par l'inspecteur de l'Education Nationale en fonction des contraintes d'organisation et dans le strict respect de l'intérêt du service.

- Sur un rythme annualisé :
□ **à 50%:**

□ période non travaillée de la rentrée jusqu'à fin janvier 2027, suivie d'une période travaillée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2027	□ période travaillée de la rentrée jusqu'à fin janvier 2027, suivie d'une période non travaillée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2027

□ **à 80%:** (période de l'année travaillée à temps complet selon les besoins du couplage)
A défaut d'obtenir la quotité de 80 %, je souhaite la quotité de repli suivante :

Ce type de temps partiel pouvant m'être refusé pour nécessité de service, j'indique mon choix en cas de refus :
□ Temps complet □ 80 % □ 75 % □ 50 %

IMPORTANT : le temps partiel annualisé ne pourra être accordé que si un couplage avec une ou plusieurs autres personnes qui sollicitent un temps partiel annualisé pour la période complémentaire est possible.

POUR LES ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE EXERÇANT DANS LE 2nd DEGRE

enseignants en SEGPA et EREA : □ 52,38% (11/21h) □ 57,14% (12/21h) □ 61,90% (13/21h) □ 66,66% (14/21h)
□ 71,43% (15/21h) □ 76,19% (16/21h) □ 80,95% (17/21h)

Souhaitez-vous surcotiser durant l'année scolaire 2026-2027 ? Oui □ Non □

J'ai pris note des modalités d'octroi du temps partiel et de mise en œuvre mentionnée dans la circulaire relative au temps partiel rentrée 2026.
A……., le……
Signature de l' intéressé(e)

VISA de l' I.E.N.

A……., le……